

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM)

Extension de la station d'épuration de Béziers

Ouverture de l'enquête publique unique préalable à

- 1) la déclaration d'utilité publique
- 2) la mise en compatibilité du PLU de Béziers
- 3) l'autorisation au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'environnement (Loi sur l'eau)

Le projet présenté par CABM, maître d'ouvrage, qui a pour but l'extension de la station d'épuration de Béziers, est soumis à l'enquête publique unique avant décisions de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

L'enquête d'utilité publique et de mise en compatibilité du PLU se déroulera dans la commune de Béziers (Service Urbanisme - caserne St Jacques – 34500 BEZIERS).

L'enquête d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau se déroulera dans les communes de : Béziers (8h-12h/13h30-17h30), Cers (8h-12h/13h30-18h), Corneilhan (8h30-12h/16h-18h), Lignan-sur-Orb (8h-12h/14-18h), Sauvian (9h-12h/14h-18h), Thézan-lès-Béziers (lu ma je 8h-12h/14h-18h - me 14h-18h - ve 08h-12h/14h-17h) et Villeneuve-lès-Béziers (8h-18h), Sérignan (lu me je ve 8h-12h/14h-18h ma 8h-12h/13h30-19h) et Valras-Plage (8h30-12h/13h30-17h30).

Monsieur Léon BRUNENGO, ingénieur de travaux public retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont présents dans les dossiers.

Les dossiers d'enquête seront consultables dans les mairies pendant **33 jours du 03 juin 2013 au 05 juillet 2013 inclus**, aux heures d'ouverture des bureaux afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur les registres côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie de Béziers (service urbanisme - Caserne Saint Jacques - 34500 BEZIERS), au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours suivants à la mairie de Béziers, (service urbanisme - Caserne Saint Jacques) :

Le mercredi 05 juin 2013 de 14H00 à 17H00

Le vendredi 14 juin 2013 de 09H00 à 12H00

Le vendredi 05 juillet 2013 de 14H00 à 17H00 (fin de l'enquête 17h)

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Monsieur Fabien DADER (CABM – QUAI OUEST - 39 Boulevard de Verdun - CS 30 567 - 34536 BEZIERS CEDEX).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans les mairies concernées ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr